



RURALISONS

L'EUROPE ! UNIS DANS LA RURALITÉ



Communiqué de presse
04/11/2021

Un nouveau pas vers un Agenda rural européen

Le Sénat a adopté, à l'unanimité, la proposition de résolution appelant le gouvernement français à porter le projet d'Agenda rural européen.

Le sénateur Patrice Joly, Président de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités, à l'initiative de cette résolution, considère que le gouvernement ne peut manquer l'opportunité de la Présidence française de l'Union européenne pour ruraliser l'Europe, c'est-à-dire mettre en place une politique dédiée aux territoires ruraux, qui permet de mettre en avant le potentiel des ruralités pour répondre aux défis de notre temps.

Il a été rejoint en cela par l'ensemble des intervenants, et notamment par le Sénateur centriste Bernard Delcros, qui a souligné que les nouveaux choix de vie des Européens rend encore plus urgentes la nécessaire égalité de traitement devant les services publics et l'action pour une meilleure cohésion sociale et territoriale.

Rebondissant sur l'ensemble des propos, le ministre Cédric O a salué la démarche à laquelle le gouvernement se rallie et a précisé que la manifestation proposée par le Parlement Rural français à Strasbourg en février prochain, « Ruralisons l'Europe », avait été intégrée dans la programmation officielle de la Présidence française.

Prochaine étape, le Parlement rural français tiendra sa deuxième session le 9 décembre à Bruxelles.

Qui sommes-nous ?

L'Association Nationale Nouvelles Ruralités a pour mission de faire reconnaître l'enjeu, pour le pays, du potentiel des territoires ruraux dans un principe d'égalité et d'équilibre ville-campagne.

L'Association Nationale Nouvelles Ruralités avec l'Association des Maires ruraux de France, Familles rurales, Leader France, Maisons familiales rurales et l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie sont à l'origine de la création du Parlement rural français en 2019.



Contact presse : **Florence Drory - 06 95 91 12 86 - florence.drory@gmail.com**